



parler  
français  
avec  
les sourds

**Stage d'été 2010  
à  
LUZ-SAINT-SAUVEUR**

Bonjour à tous,

Cette année l'ALPC aura le plaisir de vous accueillir au village vacances Cévéo de LUZ-SAINT-SAUVEUR (65) au cœur du Parc national des Pyrénées.



Une semaine au choix :

***Du samedi 3 juillet au samedi 10 juillet 2010***

Ou

***Du samedi 10 juillet au samedi 17 juillet 2010***

Moment très attendu, ce séjour est l'occasion de se retrouver : parents, enfants et professionnels au travers d'échanges passionnants et passionnés sur le thème de la surdité.

**Inscrivez-vous rapidement, si vous voulez pouvoir choisir votre date de séjour.**

## LE LIEU

Vous serez accueillis au village vacances Cévéo de Luz-St-Sauveur, dans les Hautes-Pyrénées.

Proche du cirque de Gavarnie, le village est implanté dans un cadre exceptionnel au cœur des Pyrénées. A 500 m du centre de Luz, le village est organisé autour d'un pavillon central et dispose de 150 chambres.

Pour s'y rendre :

- Par la route : Autoroute A64 (prendre la sortie Lourdes), puis N21 direction Argelès-Gazost, et D321 direction Luz
- En train : Gare de Lourdes

## L'HEBERGEMENT

Vous serez logés en pension complète dans des chambres avec salle d'eau et toilettes séparées.

## LES DATES (6 jours - 7 nuits)

- Du samedi 3 juillet à partir de 16 heures au samedi 10 juillet 2010 après le petit déjeuner
- Du samedi 10 juillet à partir de 16 heures au samedi 17 juillet 2010 après le petit déjeuner

## L'ANIMATION ENFANTS

Comme le savent ceux qui ont déjà participé à nos stages d'été, les adultes seront très occupés toute la journée par la formation et les conférences. Les enfants seront donc pris en charge au sein des clubs toute la journée (déjeuner compris) par les animateurs du village. Ils pourront également bénéficier des équipements collectifs de la station. Des loisirs correspondant à leur âge leur seront proposés.

Comme chaque année, les enfants bénéficieront d'un bain de langue codée pendant tout le séjour grâce aux animatrices et animateurs codeurs qui seconderont les animateurs du village.

Le programme étant très chargé, **nous vous déconseillons de venir avec des enfants de moins d'un an.**

## LA FORMATION AU LPC

- **Les adultes sont inscrits par groupes de niveau.**  
2 séances quotidiennes d'1h30 sont prévues.
- **Des ateliers et conférences** sont organisés quotidiennement en début d'après-midi et en soirée. N'hésitez pas à nous proposer des thèmes, sur le LPC ou, plus généralement, sur la surdité, pour nous permettre d'établir un programme qui corresponde au mieux à vos attentes.
- **A partir de 8 ans**, les enfants qui le souhaitent peuvent s'inscrire dans un groupe de formation. Une séance quotidienne de 2 heures, coupée d'une récréation, leur est alors proposée.

## LES FICHES SPÉCIALES

Vous désirez être :

- ✓ **Formateur (trice),**
- ✓ **Animateur (trice) codeur (se),**

Ou vous pouvez bénéficier d'une **convention**,

**Demandez-nous les fiches correspondantes.**

## LES INSCRIPTIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

**Les demandes d'inscriptions seront obligatoirement accompagnées d'un chèque d'acompte de 90 € par personne** (pas d'acompte pour les moins de 2 ans). Les confirmations d'inscriptions seront adressées à partir de la deuxième quinzaine du mois de mars. Merci de vous inscrire le plus tôt possible.

Le règlement du solde des frais de stage se fera au plus tard **le 15 mai 2010**. En cas d'annulation avant le 15 mai, l'acompte vous sera remboursé diminué de **45 € de frais de dossier**. Au delà de cette date, sauf cas très particuliers, qui seront examinés par le bureau de l'association, **aucun remboursement ne sera effectué**.

## L'ADHESION

Pour des raisons d'assurance et de fiscalité, **l'adhésion à l'ALPC pour l'année 2010 est obligatoire pour chaque famille**. Elle est de 38 €, à régler par chèque séparément de l'inscription. Merci.

## TARIFS STAGE 2010

<b>ADULTES (à partir de 18 ans)</b>	
- séjour complet – formation et conférences incluses	370 €
- si convention de formation (par stagiaire)	1000 €
<b>ENFANTS ET ADOLESCENTS</b>	
- 16 à 17 ans	315 €
- 12 à 15 ans	270 €
- 6 à 11 ans	245 €
- 2 à 5 ans	190 €
- Moins de 2 ans	55 €
+	
<b>Formation</b> enfants et adolescents au LPC	40 €

## AIDES FINANCIERES

Au titre de la formation continue, vous pouvez solliciter votre entreprise pour une prise en charge des frais de stage. L'ALPC est un **organisme de formation** enregistré sous le **n° 11 75 05908 75**.

Dans le cas d'une prise en charge de votre stage, l'ALPC établira une convention avec votre entreprise ou votre organisme de formation. Il est impératif de préciser le montant et la nature des frais pris en charge : formation, hébergement, ou les deux.

Des chèques vacances peuvent être proposés par votre entreprise ou votre C.E. Vous ne payez qu'une partie du montant du chèque, le reste étant financé par votre entreprise ou C.E.

N'hésitez pas à demander un complément d'Allocation d'Education d'Enfant Handicapé (**AEEH**) à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (**MDPH**) dont vous dépendez. Cette demande peut être déposée dès validation de votre inscription. L'ALPC vous fournira sur demande tous les justificatifs nécessaires.

Vous pouvez aussi interroger le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales ou la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, qui peuvent proposer des aides.

**En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à nous contacter.** Une aide peut vous être accordée à titre exceptionnel par l'ALPC afin que les contraintes financières ne soient pas un obstacle à votre participation au stage.

## ASTUCES

Si vous venez en train, il est vivement conseillé d'acheter les billets à l'avance (la SNCF met les billets en vente trois mois avant la date du voyage) pour bénéficier de **billets Prem's**, beaucoup plus intéressants que le tarif de base. Toujours pour les trajets en train, l'accompagnateur d'un enfant titulaire d'une carte d'invalidité bénéficie d'une **réduction de 50 % du prix de son billet** (gratuité si la carte porte la mention « tierce personne »).